

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY-BALL DE LA MOSELLE

Vendredi 3 Juin 2022, Site ACADEMOS à Verny.

La séance est ouverte à 19h15.

Les Clubs Mosellans se sont réunis en Assemblées Générale Ordinaire et Extraordinaire, sur convocation du Président du Comité Départemental de Volley-Ball de la Moselle.

Il a été dressé une feuille de présence pour les Clubs présents et représentés.

Sur 17 Clubs affiliés auprès de la Fédération Française de Volley-ball, étaient présents 16 Clubs dont 12 physiquement et 4 représentés (96 voix sur 98) et 1 club absent.

Fabrice SEIVERT, ayant confirmé que le quorum était atteint, Monsieur André SACKSTEDER, Président du Comité Départemental de Volley-ball de la Moselle ouvre l'Assemblée Générale en excusant les personnalités suivantes : Monsieur Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle, Madame Martine ARTZ, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale, Monsieur Bertrand FRANCOIS de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Moselle, Monsieur Jean FRANCOIS, vice président du Conseil Départemental, Madame Agnès RAFFIN, Présidente du CDOS de la Moselle, Monsieur Sébastien FLORENT, secrétaire général de la FFVB.

Il salue et remercie l'ensemble des représentants de Clubs présents pour cette Assemblée Générale. Il présente et remercie de leur présence Madame Elisabeth BECKER, conseillère Départementale du canton de Faulquemont, représentant Monsieur WEITEN, Messieurs Jean Marie DONATELLO, Président du CD 57 Handisport et Jean Marie MORAINVILLE, Président du CD 57 du Sport Adapté.

Le président du Comité Départemental de la Moselle de Volley-Ball remercie également les membres du Comité Départemental de Volley Ball et excuse Madame Marie Paule EUSTACHE, Messieurs Mathieu WILLEMIN (Commission Technique) et Stéphane GIRODAT (Commission Les Volley).

I°) ACCUEIL.

Le Président, Monsieur André SACKSTEDER, ouvre les débats avec l'Assemblée Extraordinaire.

II°) ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE.

En effet, le CD 57 Volley Ball doit modifier ses statuts, son Règlement Intérieur et souhaite changer d'adresse de siège social.

Monsieur André SACKSTEDER informe l'assistance qu'il y aura encore quelques éléments à apporter aux différents documents la saison prochaine selon les directives de la Fédération Française pour la mise ne conformité légale. Cependant, il met aux votes :

- les nouveaux Statuts : adoptés à l'unanimité
- le nouveau Règlement Intérieur : adopté à l'unanimité
- le nouveau siège social : adopté à l'unanimité.

Le nouveau siège social se tiendra sur le site ACADEMOS, 2, rue da la Plénière à 57420 VERNY.

Le Président André SACKSTEDER clôt l'Assemblée Extraordinaire.

III°) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Le Président du CD 57 Volley ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire.

A°) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE 2021.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Volley Ball de la Moselle du 5 Mai 2021 est adopté à l'unanimité.

B°) LES RAPPORTS DES COMMISSIONS.

a) *RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.*

Monsieur André SACKSTEDER fait le bilan de la saison 2021 (résultats sportifs des clubs et des Sélections Départementales, Formations, Evènements,)

Le Président a le regret d'annoncer aux personnes présentes les démissions de Monsieur Jacques BICHAT, membre actif du Comité et du volley mosellan depuis plus de 40 ans, et de Monsieur Mathieu WILLEMIN, Président de la Commission Technique.

André SACKSTEDER informe également l'assistance du décès de Mme MATHIS, épouse de Yves MATHIS, arbitre et ex membre du CD 57 Volley.

Un panier garni et une invitation pour un restaurant pour 2 personnes sont remis à Monsieur Jacques BICHAT, lequel prend la parole et remercie le CD 57 Volley.

Le Rapport Moral du Président est adopté à l'unanimité.

b) *RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE.*

Monsieur Thierry PETITJEAN lit le rapport remis par la Commission Départementale d'Arbitrage.

15 nouveaux candidats (3 adultes et 12 jeunes) ont été formés lors de cette saison.

2 Jeunes arbitres, Madame Satine JACOBY (Maizières les Metz) et Noan HAMAND (Jarny) ont été désignés pour partir aux Championnats du Monde UNSS qui se dérouleront au Brésil en Juin 2022.

Un trophée et un bon d'achat sont remis aux 2 jeunes.

c) **RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT – LES VOLLEY.**

Le Président du Comité énonce les différentes actions menées par la Commission :

- Journée USEP 57 à Creutzwald,
- Les Journées « Challenges Estivaux »,
- L'Opération MMJ,
-

Mention spécial est faite au club de SARREBOURG pour les actions menées et qui a obtenu le LABEL OR MOSELLE SPORT CITOYEN délivré par le CDOS 57 en collaboration avec le Conseil Départemental.

André SACKSTEDER donne la parole ensuite à Messieurs Jean Marie DONATELLO et Jean Marie MORAINVILLE, lesquels présentent le sport et le Handicap, l'intégration des Handicapés dans les clubs sportifs, et le sport adapté.

Une convention Tripartite est signée entre le CD 57 Volley, le CD 57 Handisport et le CD 57 Sport Adapté.

A cette occasion, Monsieur Alexandre NICOLAS, licencié volley-sourd, au club de Moulins Les Metz, joueur de Nationale 3 à Sarralbe, membre de l'équipe de France Sourd et invité d'honneur du comité, évoque son parcours et son aventure aux Jeux Olympiques des Sourds lors de la première quinzaine du mois de Mai, où l'équipe de France termine à la 4^{ème} place du tournoi.

d) **RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE.**

Monsieur Christian HOFF prend la parole et énumère les différentes compétitions organisées et gérées par le Comité de Moselle :

- Le Championnat Compét'Lib Femmes,
- Le Championnat Compét'Lib Hommes, secteurs Moselle Est et Moselle Ouest,
- La Coupe de France Compét'Lib, phase départementale,
- Le Trophée du Conseil Départemental de la Moselle Femmes,
- Le Trophée du Conseil Départemental de la Moselle Hommes,
- Le Championnat de Moselle M11.

Il informe l'assistance qu'une réunion est prévue afin d'avoir une réflexion sur les différentes compétitions pour les améliorer et éviter les inconvénus survenus cette saison. Il ne reste qu'à trouver une date

A noter que le Trophée du Conseil Départemental de la Moselle Féminin reste définitivement au club du TFOC. Un nouveau Trophée sera donc mis en jeu dès la saison prochaine.

Fabrice SEIVERT prend ensuite la parole pour évoquer le Championnat de Moselle M11, la volonté de proposer une nouvelle compétition pour cette catégorie, en 3x3, avec règles adaptées ou non. Ce sujet sera abordé lors de la réunion citée auparavant.

Fabrice SEIVERT remercie le club de Yutz Thionville pour l'accueil lors de la Finale Départementale M11 et la parfaite réussite de cette journée.

e) **RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE.**

En l'absence de Monsieur Mathieu WILLEMIN, retenu par des obligations professionnelles et suite à sa démission, Fabrice SEIVERT fait le résumé de la saison des Sélections Départementales, qui a abouti à une participation des M13M aux Mini Volleyades Nationales à Fréjus. La Sélection termine à la 21^{ème} place.

La Sélection féminine avait été éliminée lors de la phase Régionale, en terminant à la 4^{ème} place.

Fabrice SEIVERT espère un retour à la normale pour la saison 2022 / 2023 en reproposant des stages avec hébergement aux M12F et M13M.

Fabrice SEIVERT remercie tous les entraîneurs qui ont œuvré cette saison au sein des Sélections : Julien, Kolo, Nordine, Florent, Loïck, Frédéric et bien sûr Allan et Mathieu.

De même, il remercie le club de Creutzwald pour le prêt du minibus lors du déplacement à Fréjus pour les Mini Volleyades Nationales.

f) **RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE.**

Fabrice SEIVERT présente ses excuses pour l'envoi de mauvais documents. Une erreur de manipulation lors de l'enregistrement de ces documents en est la cause. Les « bons » documents seront envoyés aux clubs dès la semaine prochaine.

Messieurs Edmond JANKOWSKI et Jean Luc SCHMITT, vérificateurs aux Comptes, annonce un résultat positif de 20 142,68 € pour l'année 2021.

Ce résultat est affecté au compte « Réserve Emploi Jeune ».

Edmond JANKOWSKI et Jean-Luc SCHMITT, Commissaires aux Comptes, ont confirmé le résultat de l'exercice et donnent quitus au Trésorier.

Le Rapport Moral de la Commission Financière est adopté à l'unanimité.

Messieurs Edmond JANKOWSKI et Jean-Luc SCHMITT sont reconduits aux postes de Vérificateurs aux Comptes pour l'année 2022.

André SACKSTEDER informe l'assistance que le CD 57 Volley ne modifie aucun tarif pour la saison à venir.

Les tarifs et le Budget Prévisionnel 2022 sont adoptés à l'unanimité suite à la mise aux votes.

IV°) DIVERS.

André SACKSTEDER propose que Monsieur Jacques BICHAT soit élu « Président d'Honneur » du Comité de Moselle de Volley Ball. L'assistance vote pour à l'unanimité.

Il est fait part à l'assemblée qu'un partenariat pour les trois prochaines saisons avec une dotation financière vient d'être signé avec le spécialiste multisports "Echo Sport". Outre l'accord signé et sauf accord particulier, "Echo Sport" s'engage à faire bénéficier tous les clubs ou sections volley du département des mêmes conditions de ventes faites au Comité Départemental.

V°) PAROLES AUX PERSONNALITES.

André SACKSTEDER, Président du CD 57 Volley, donne la parole à Madame Elisabeth BECKER, représentante du Conseil Départemental de la Moselle.

Elle remercie le CD 57 Volley pour l'invitation mais également tous les formateurs, les clubs ainsi que les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour le développement du Volley-Ball sur le territoire.

Elle félicite Monsieur Jacques BICHAT pour le travail effectué lors de toutes ces années de bénévolat.

Elle félicite le Comité de Moselle pour la signature de la convention tripartite.

Elle réitère le soutien du Conseil Départemental de la Moselle au Comité de Moselle de Volley Ball.

VI°) POT DE L'AMITIE.

André SACKSTEDER clôt l'Assemblée Générale et invite les personnes présentes à se réunir autour du buffet afin de partager un moment convivial.

La séance est levée à 22h.

La Secrétaire
Nathalie DEVOIS

Le Président
André SACKSTEDER